

7 JANVIER 2017 : VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

C'est avec beaucoup de plaisir qu'entouré de mon conseil municipal, je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, à vos associations, à vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population darnieullienne avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis ou qui souffrent de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2016.

Je voudrais aussi que l'on ait une pensée pour toutes celles et ceux qui, près de chez nous ou loin de notre pays, souffrent de froid, de faim, de la maladie ... et dont la mort silencieuse vient s'ajouter à celles issues de la folie des hommes dans de trop nombreux pays dont la France.

Souvenons-nous du policier et de son épouse tués à leur domicile à Magnanville dans les Yvelines, le 13 juin dernier parce qu'ils représentaient l'ordre public.

Souvenons-nous des 86 morts et 430 personnes blessés à Nice après le feu d'artifice du 14 juillet.

Souvenons-nous du prêtre égorgé et de 4 paroissiens blessés lors d'une messe, le 26 juillet à Saint Etienne du Rouvray.

Et puis, pourquoi ne pas évoquer les attentats de Berlin et Istanbul (12 morts en Allemagne et 39 morts en Turquie).

Face à ces atrocités et actes de barbarie, il est urgent que l'homme soit déclaré espèce protégée afin que l'on cesse définitivement de le chasser, de le torturer, de l'exterminer.

Mais revenons sur notre bonne commune où il y a toujours beaucoup de choses à dire.

A commencer par les travaux réalisés en 2016 même si le bulletin municipal en relate une grande partie.

En priorité je citerai la requalification de la rue de Mirecourt, partie comprise entre le carrefour de la Poste et l'intersection avec la Rue de la Croix de Romont.

Les objectifs poursuivis étant :

- 1) l'amélioration du centre-bourg avec mise en valeur des bâtiments institutionnels et religieux
- 2) la mise en accessibilité des établissements publics
- 3) la circulation plus aisée des cycles et des piétons
- 4) la création de places de stationnement matérialisées

Commencée le 13 juin 2016, la rue de Mirecourt est toujours en travaux et le sera encore tout au long de ce premier semestre.

Non seulement tous les réseaux sont remis à neuf et enterrés mais aussi l'assainissement existant qui a dû être remplacé alors que ce n'était pas prévu au départ et je me suis laissé dire par le président du Syndicat d'assainissement, Bienvenu Ruggeri, qu'il envisageait de remplacer également tout l'assainissement du haut du village, le long de la rue de Mirecourt, entre les carrefours avec la Rue de la Croix de Romont et la Rue des Pervenches.

Même la canalisation d'eau a été remplacée en 2013.

Une personne m'a dit que c'était dommage que ces travaux aient nécessité plusieurs chantiers alors que l'on pouvait tout mettre en même temps dans une seule fouille.

Nous aussi, on aurait bien aimé mais en France, avec la législation existante, c'est trop compliqué.

Après l'entreprise STPI pour le remplacement de la canalisation d'eau, après l'entreprise HOUILLON pour l'assainissement, après l'entreprise BOIRON pour l'enfouissement du réseau EDF basse tension, l'éclairage public, le téléphone et la vidéo, il restera à l'entreprise EIFFAGE d'installer les bordures de trottoir et tous les annexes demandés.

D'ailleurs, elle a commencé quelques annexes :

Ceux qui ont eu l'occasion d'emprunter la Rue des Roseaux ont pu se rendre compte du changement énorme derrière la salle des fêtes.

La place occupée par des tas de gravats devenait un dépotoir et il était temps d'agir.

Aujourd'hui, c'est un parking en enrobés de 36 places qui a été créé et qui soulagera celui de 51 places qui est devant la mairie.

L'accès à l'école pour les personnes à mobilité réduite nous a obligés à abattre le mur délimitant la propriété de l'ancien presbytère pour élargir le trottoir à 1,40 mètres afin de faciliter le passage des fauteuils roulants. Il s'en est suivi la pose de bordures ainsi que le déplacement de deux candélabres.

Autour de l'église, le chemin commence à se dessiner, il sera agrémenté par des plantes vivaces et graminées et un ou deux bancs compléteront l'espace qui peut devenir un lieu de méditation pour ceux qui le souhaitent.

L'accès à l'église sera facilité pour les personnes à mobilité réduite par la présence d'une rampe et l'entrée sera rehaussée par des marches en granit et un béton désactivé.

Ce faisant, le parvis de l'église devrait permettre aux usagers de la route de percevoir un danger potentiel.

Devant la mairie, un béton désactivé permettra à ces mêmes automobilistes ou autres cycles de percevoir ce risque éventuel.

Les arrêts de bus seront déplacés et une végétalisation légère permettra de créer une identité propre au secteur.

Là aussi, il va falloir éliminer les deux marches qui mènent au secrétariat de mairie.

Il faut savoir aussi qu'à terme, plus aucune voiture ne pourra stationner devant la mairie car vous l'avez tous remarqué, il est trop dangereux d'en ressortir à cause d'un manque de visibilité évident.

Pour être en phase avec la réglementation et apporter un maximum de sécurité, il a fallu apporter des modifications sur l'arrêt de bus de la rue de la Gare, arrêt de bus qui sert surtout aux scolaires et collégiens (allongement des biseaux, encoche plus profonde, bandes podotactiles, trottoir d'une largeur d'1,40 m)

Enfin, pour en terminer avec la Rue de Mirecourt et ses annexes, la largeur de la voirie sera de 6,20 m au lieu de 6,50 m et le nouvel éclairage public sera équipé d'ampoules à leds, plus économes, ce qui permettra au quartier de rester allumé toute la nuit pour la plus grande satisfaction de ses habitants et des locataires de la salle des fêtes.

Tous ces travaux ont été projetés par le bureau d'études ACERE en la personne de Mr Peter Laforge et la commune a mandaté Philippe Retournard pour surveiller les travaux.

Puisque je parle de l'éclairage public, savez-vous que nous avons fait une économie de plus de 10000 euros sur une année en éteignant celui-ci de 23 h à 5 h 30 et que cela représente une économie de plus de 42 %.

Moralité, on continue à laisser l'éclairage public éteint toute la nuit tant que les ampoules à leds n'auront pas remplacés les ampoules actuelles.

D'autres travaux sont en cours sur la commune, Rue de la Gare mais qui ne nous appartiennent pas, ce sont des travaux de modification du réseau EDF ...ERDF, pardon... du réseau Enedis et là, je ne m'y ferai pas... tout comme Engie pour GDF.

Mais pourquoi ont-ils changé de nom, c'était plus simple avant !

Finalement, ces travaux ont comme maître d'ouvrage le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges, représenté par Mr Poinot et c'est l'entreprise FMT Réseaux d'Epinal qui les réalise.

La rue des Cyprès devrait suivre cette année ou l'an prochain, un câble devrait remplacer tous les fils aériens.

Pour énumérer d'autres travaux de 2016, commençons par les plus discrets.

Avec Robert Laurain qui a suivi tous les chantiers concernant le service de l'eau potable, nous avons mis en sécurité tous nos ouvrages d'eau : bêche de reprise du Bolon, station de traitement de la Croix de Romont, réservoir sur tour à l'Homme-Mort, captages à la Grande Forêt soit plus de 800 m de grillage soudé en panneaux rigides sur 2 m de haut.

Nous avons mis en conformité les captages, c'est-à-dire le remplacement de 5 capots sur les ouvrages de chacune des 5 sources, la pose de crépines en inox, la pose de clapets, la reprise de l'étanchéité de toutes les jointures des buses béton, la création de radier et un nouvel ouvrage en béton pour la chambre de réunion des sources.

Dix mille euros auront encore servi dans la télégestion de l'eau qui devrait faire gagner du temps à nos fontainiers pour relever les compteurs.

Et enfin, peut-être en février, si le temps le permet, nous assisterons au renouvellement de la conduite d'eau Rue d'Epinal puisque le maître d'œuvre a rendu, seulement trois mois après, ses conclusions.

Sur les 10 entreprises qui avaient répondu à l'appel d'offres, c'est STPI qui a présenté la meilleure, financièrement et techniquement,

C'est donc la même entreprise que celle qui a renouvelé la conduite de la rue de Mirecourt, il y a trois ans !

Pourquoi tous ces travaux puisque la compétence de la distribution de l'eau sera reprise par la communauté d'agglomération d'Epinal en 2020 ?

Tout d'abord on en a l'obligation mais il faut savoir aussi que lorsque la CAE récupérera ce service, il prendra aussi les emprunts qui vont avec, bien évidemment !

Espérons simplement que le prix du M3 d'eau ne s'envolera pas !

Citons aussi comme investissements en 2016, un 2^{ème} colombarium et le changement de portail d'entrée au cimetière, l'entourage de notre groupe scolaire suite à de nombreuses incivilités, toujours des travaux d'entretien avec le remplacement de fenêtres au secrétariat de mairie et dans un appartement et nous avons remplacé les ordinateurs des adjoints qui avaient plus de 15 ans d'âge.

En parlant d'appartement, nous avons profité du départ d'une locataire au 1^{er} étage de la mairie pour affecter celui-ci en local administratif.

Depuis une quinzaine de jours, nos employés communaux s'y activent et on devrait pouvoir disposer d'une salle de réunion, d'un bureau et d'un local de rangement dans un futur proche.

Qui a déménagé également en cette année 2016... ? Avec l'exercice de notre droit de préemption, on sait que 23 maisons à Darnieulles ont changé de propriétaires ce qui prouve un certain mouvement de population sans oublier les 123 logements mis en location dans la commune qui génère aussi un déplacement de nos habitants.

D'ailleurs il est de plus en plus difficile de tenir un fichier à jour, de la population darnieullienne, n'est ce pas Nadia et Zohra ?

A ce sujet, selon l'INSEE, notre population municipale au 1^{er} janvier 2016 était de 1541 habitants, la population comptée à part comme les étudiants était de 23 soit une population totale de 1564 habitants.

Combien serons-nous cette année, sachant que notre commune sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février.

Trois charmantes dames ont été désignées pour vous rencontrer, Anne Coeurdacier pour le village ancien, Valérie Patry, la postière pour la rue d'Epinal et les rues adjacentes et Isabelle Buissonnier, la fille de Jean Marie Poirot, notre correspondant local pour le nouveau quartier.

Innovation par rapport à 2012, il faudra privilégier le recensement par internet qui sera directement proposé par l'agent recenseur.

Sachez aussi que Darnieulles à cause du schéma de cohérence territoriale mis en place, est freiné au niveau de l'extension de sa population puisqu'il ne nous est autorisé que 21 logements de plus, jusqu'à 2020.

Je voudrais aussi évoquer l'Amicale des Retraités que nous avons déplacé dans la salle paroissiale en septembre 2015 à cause des Nouvelles Activités Périscolaires et qui sont retournés dans leur salle d'origine à la maison polyvalente le 4 février 2016.

On a évité ainsi quelques travaux et redonné de la joie à nos anciens.

L'activité « danse » des Nouvelles Activités Périscolaires, mangeuse d'espace s'en est allée à la salle des fêtes et s'y plaisait mais quel dommage pour Claudine Joffroy qui a perdu cette diversité en cette nouvelle année scolaire, l'animatrice ayant trouvée mieux ailleurs.

Aujourd'hui, Claudine cherche à remettre en route cette activité danse qui paraît-il manque beaucoup aux bénéficiaires des NAP, bénéficiaires qui de 144 sont redescendus à 105, à cause de la participation demandée (30 euros au lieu de 5 euros précédemment), on s'en est expliqué en septembre devant les parents et on rendra des comptes dès que ce sera possible.

Elle recherche aussi quelques personnes bénévoles pour encadrer les NAP car à l'allure où ça va, cela pourrait être remis en cause.

Puisque je suis avec les scolaires, restons-y et évoquons les vidéoprojecteurs souhaités aux deux écoles que l'on appelle TBI (Tableau Blanc Interactif) s'ils sont accompagnés d'un matériel plus sophistiqué.

Premier élément : Aujourd'hui chaque école possède un TBI dans une salle différente que celle des classes et chaque enseignant ou enseignante peut utiliser celui-ci quand elle le souhaite.

Mieux, deux TBI ont été rachetés pour équiper deux classes élémentaires en cet été 2015 pour être opérationnels au début de l'année scolaire 2015/2016.

Deuxième élément : Une enseignante se servait de son vidéoprojecteur personnel mais elle se l'est fait voler dans sa classe, lors d'un cambriolage à l'école mi-juin 2015, d'où sa demande en conseil d'école de lui en attribuer un.

Sur ce, le maire que je suis et après quelques palabres a demandé à la directrice de l'école élémentaire de venir exposer sa demande en conseil municipal... ce qu'elle a fait le 28 avril dernier!

Pour elle, un seul vidéoprojecteur n'était pas suffisant alors qu'il en manque quatre pour équiper les quatre dernières classes.

Elle avait en sa possession un devis d'une société qui montre que l'achat d'un vidéoprojecteur ne coûte que 479,00 TTC et que la facture pour quatre projecteurs ne dépasserait pas la somme mise au budget pour le matériel scolaire, y compris les manuels scolaires suite à une énième réforme.

Pourquoi quatre et pas cinq puisqu'à l'école maternelle, la directrice en aurait souhaité un, dans sa classe. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'achat de ces 5 vidéoprojecteurs.

Problème, quand la société est allée livrer les vidéoprojecteurs, seule l'enseignante habituée à ce matériel mobile l'a acceptée spontanément.

C'est vrai que la circulation des fils dans une classe est gênante, surtout chez les plus petits, mais pourquoi cela convient à l'une et pas à l'autre ?

Interrogation également de la directrice de maternelle à qui j'ai promis de faire venir le professionnel pour chiffrer l'installation d'un TBI et non un vidéoprojecteur mobile.

Ce n'est plus le même prix : de 479,00 euros on passe à 2847,00 euros le TBI.

Moralité : On fait la distinction entre un vidéoprojecteur et un TBI ... et surtout, je ne promets rien aujourd'hui pour la suite, le conseil municipal restera souverain en la matière lors de l'élaboration du prochain budget.

Les différentes propositions d'investissements le seront lors du budget primitif 2017 qui est voté généralement fin mars.

J'ai été assez long mais pour couper court à tout, il fallait que ce soit dit !

Restons à l'école et citons quelques travaux ou achats effectués et diverses demandes supplémentaires qui reviennent régulièrement.

En maternelle, un ordinateur, un scanner, deux lecteurs CD ont été achetés et il nous est demandé de repeindre toutes les classes et le couloir, de poser de l'enrobé sur toute la cour de l'école et d'installer un disjoncteur accessible.

Avec l'état d'urgence décrété, il nous est demandé des couvertures de survie, une corne de brume, des brassards, des gants jetables, des sucres emballés, un point d'eau dans chaque classe, etc...

Nous sommes en guerre, ne cesse de répéter notre Gouvernement, et certains ont pu remarquer la visite des gendarmes à l'école, le premier jour de la rentrée !

En élémentaire une classe a été repeinte ; tous les rideaux ont été remplacés et sont ignifugés, c'est-à-dire anti-feu ; de nombreux jeux ont été tracés dans la cour (marelles, piste de vitesse, zone de lancers, jeu de morpion, jeu de petits chevaux) ; des tables d'écoles et des sièges ont été rachetés.

Et le 70 km/h, rue de la Gare, je m'en suis suffisamment expliqué.

Le décret du 29 novembre 1990 fixant la limitation de vitesse à 50 km/heure avec possibilité sous conditions de zone à 30 km/ heure et à 70 km/heure est appliqué.

Nous avons ces 3 limitations de vitesse dans la commune et le maire que je suis, avant de prendre son arrêté a pris attache auprès de l'Etat, du Département et auprès de son conseil municipal qui était suffisamment adulte pour juger du bien fondé de cette initiative... je n'y étais pas obligé.

Cette polémique n'aurait jamais existé si la vitesse de 60 km/heure en agglomération avait été conservée suite au décret du 10 juillet 1954.

Cette sécurité, même si certains ont dû mal à y croire... on y tient, et quatre radars pédagogiques vont être installés à proximité des écoles... il y en aura-t-il d'autres... oui et non car trop de panneaux nuisent aussi à la sécurité !

Je dois évoquer l'incendie qui a dévasté le cœur du village dans la nuit du 18 au 19 janvier.

Nous avons rencontré le Préfet le 2 février avec mon premier adjoint afin de rendre constructible un terrain situé près des ateliers communaux où nous pourrions envisager la construction d'un immeuble qui comprendrait plusieurs cellules commerciales.

Est-ce que cela se fera, on en a la volonté mais il y a encore beaucoup d'obstacles devant nous.

Aujourd'hui, l'unique propriétaire du bâtiment incendié, car il n'y en a plus qu'un, a déposé un permis de construire pour deux cellules commerciales.

On n'en sait pas plus pour le moment mais la verrue qui existe depuis le début de l'année devrait disparaître dans le courant de ce deuxième semestre.

Et puis pêle-mêle, pourquoi ne pas parler du vandalisme causé dans la commune par une catégorie de gens en mal de vivre et par quelques délinquants qui eux, veulent vivre du produit de leurs vols : (incendie de poubelle, portes d'entrée de bâtiments publics enfoncés, tentatives de vol sans oublier les dépôts sauvages et la multitude de cambrioleurs en recherche de bijoux ... n'est ce pas Claude, Pierrot et autres habitants, notamment de la Rue de la Gare ?) ... même une caravane a disparu en pleine nuit.

A chaque fois, cela nous coûte de l'argent et du temps.

Nous concernant, plainte est déposée à la gendarmerie, notre assureur fait intervenir un expert qui nous oblige à être présent et comme il ne peut pas y avoir un gendarme derrière chaque individu, les malfrats continuent à nous empoisonner la vie !

Le marché du samedi après-midi, il n'aura duré que quelques mois, certains exposants avaient accepté de revenir mais après mure réflexion, ont déclaré forfait car les darnieulliens n'ont pas suivi.

Merci aux personnes du Conseil Municipal qui s'étaient investies dans cette manifestation commerciale et je pense plus particulièrement à Maryanne et Nathalie.

Ah, un service qui ne fonctionne plus non plus, ce sont les cabines téléphoniques qui étaient installées au bord des routes.

A Darnieulles, la cabine qui était située en face de la mairie à été démontée car son temps d'utilisation était de 3 secondes par jour ... dans la moyenne des autres cabines d'ailleurs !.

A ce sujet, nous sommes sollicités par TDF (Télévision, Diffusion de France) pour l'implantation d'un pylône radioélectrique près du château d'eau afin d'améliorer la couverture hertzienne du secteur mais aussi de récupérer d'autres opérateurs.

Une autre société concurrente, FPS TOWERS est intervenue quelques semaines après et on est très prudent car il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Pour les antennes installées au-dessus de Pierre, c'est-à-dire le château d'eau nous récupérerons trois indemnités représentant environ 10 000 euros par an et on ne veut... ni perdre ORANGE, SFR et BOUIGUES au profit de Paul qui serait situé à 100 mètres de Pierre.

Cette année 2016, nous aura vus devenir propriétaire de 66 ares et 69 centiares, supplémentaires.

En effet, nous avons acheté deux parcelles boisées, situées « Derrière le Beha » aux filles Léval, bien connus des anciens, pour la somme de 1200 euros soit un peu moins de 20 centimes le m².

Forêt qui va donc s'agrandir d'un peu plus de 65 ares et que je proposerai à mon conseil municipal pour qu'elle soit soumise au régime forestier.

Notre garde forestier, pardon, notre agent patrimonial, Marc Leclere continue à gérer celle-ci qui est la plus grande des 9 forêts dont il a la charge.

En cette année 2017, l'ONF améliorera plus particulièrement, 8 de nos 42 parcelles, soit par une première éclaircie, soit par une coupe secondaire et il y aura encore des lots de nettoyage pour tous les inscrits.

Nous avons aussi acheté une bande de terrain de 154 centiares à un nouveau riverain de la rue des Sapins pour prévoir un élargissement de la rue.

Là, ce n'était pas le même prix puisqu'il a fallu déboursier 6000 euros, ce qui fait du 40 euros au m² mais il ne fallait pas rater cette opportunité pour avoir une rue qui s'améliore au fil du temps, lentement mais sûrement.

Restons dans la rue pour vous informer de la reprise dans la voirie communale, en début d'année, de l'impasse de Gugnéchamp et de l'impasse des Acacias après que chaque riverain ait mis la main à son porte-monnaie.

N'oublions pas non plus que si cela nous fait de l'entretien en plus, la longueur de la voirie communale est prise en compte par le Département pour nous attribuer des points de pourcentage en plus, au niveau du taux de subvention supplémentaire.

Actuellement ce taux qui dépend aussi de l'effort fiscal et du potentiel financier est descendu à 11 % au lieu de 15 % et il nous faut le remonter, pour continuer à investir.

Nous essayons aussi d'obtenir des aides pour la restauration de notre orgue à l'église, celui-ci date de 1863 et nous avons fait venir une société spécialisée de Rambervillers qui a chiffré son coût à 40 000 euros.

Dernièrement, c'était le 21 novembre, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est venu inspecter notre orgue et pour obtenir une subvention de la Région, il faut que l'orgue soit classé.

Le Conseil Municipal en a pris bonne note et a fait une demande de protection et de mise à l'inventaire des monuments historiques.

Dans le chœur de l'église, il y a aussi le tableau de St Maurice, le Saint Patron de la Commune, (je le dis pour ceux qui ne le saurait pas).

Le tableau est sombre et a besoin d'être restauré lui aussi. Nous avons fait intervenir le Conservateur des Antiquités et Objets d'Arts pour le Département qui nous a communiqué une liste de restaurateurs en peinture.

L'un d'entre eux, venant d'Alsace s'est déplacé et nous avons reçu son devis qui se chiffre à un peu plus de 11 000 euros TTC.

On cherche un mécène pour financer son intervention ... ou un lointain habitant de la Commune qui aurait fait fortune en Amérique ou ailleurs et qui léguerait sa fortune à son village natal. Sait-on jamais !

Allez, on est là pour se dire tout, et avec Jean Luc Charton, premier adjoint, qui gère les deux dossiers précédemment cités, nous rêvons d'une autre transformation, celle de retrouver sur notre église le clocher d'origine qui était du même style que celui d'Uxegney, Gigney ou Mazeley, pour ne citer que ceux là.

On avait vu avec un architecte en 2002 et cela se chiffrait à 85 000 euros HT soit 112 000 euros TTC, honoraires compris..... mais comme il y avait plus urgent, le projet est resté dans les cartons.

Ayons une pensée pour nos jeunes qui ne trouvent pas d'emplois.

On leur conseille de prendre contact avec Face Vosges, la Fondation Agir Contre l'Exclusion.

Ils pourront ensuite présenter un CV Vidéo plutôt qu'un CV papier qui paraît-il a plus de chance d'aboutir (7 demandes d'emplois sur 10 se concrétisent).

Qu'ils s'adressent à la Maison des Services à Girancourt ou à notre mairie pour tous renseignements.

Dans le désordre je peux citer la cinquantaine de petites pancartes qui ont été plantées au cimetière sur des concessions qui semblent abandonnées, et remercier Maurice Jérôme pour le formidable travail de titan qu'il a réalisé pour mettre à jour, chaque concession.

Pour le moment, ce n'est pas l'engouement des familles qui doivent se faire connaître en mairie, ce qui prouve que de nombreuses concessions sont abandonnées et seront reprises par la commune après le délai légal de trois ans, c'est-à-dire à partir de janvier 2019 et c'est demain...

Par contre, il y a engouement pour s'inscrire sur les listes électorales et notre secrétariat a enregistré 98 inscriptions en cette fin d'année.

Il est vrai que l'on changera de Président de la République à l'issue du 2^{ème} tour du 7 mai prochain puisque notre Président François Hollande a décidé de ne plus se présenter.

Une première dans notre 5^{ème} République.

Dans la foulée, un mois plus tard, nous aurons à voter pour nos députés.

Comme vous le voyez, nous serons mobilisés quelques dimanches, et nous faisons dès maintenant appel aux bonnes volontés pour tenir nos bureaux de vote.

La permanence a une durée de 2h30 sur quatre plages horaires (8h00 / 10h30 ; 10h30 / 13h00 ; 13h00 / 15h30 et enfin 15h30 / 18h00.

Et là, j'insiste car nous ne sommes pas suffisamment nombreux au conseil municipal pour tenir deux bureaux de vote.

J'aimerais qu'à l'issue de ce discours quelques personnes, inscrites sur les listes électorales viennent me voir et me disent : « Je veux bien vous donner un coup de mains ce dimanche là ! »

Je rappelle les dates : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles et 11 et 18 juin pour les législatives.

Sachez aussi que nos deux conseillers départementaux ont engagé une démarche innovante et originale en termes de solidarité pour les 14 communes du canton de Golbey.

Avec l'accord de principe de tous les maires, ils ont décidé de proposer aux habitants ainsi qu'aux personnes travaillant sur le territoire, de bénéficier d'une mutuelle négociée, offrant de nombreux avantages et services.

Quoi dire de plus, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération d'Epinal s'est encore développée, passant de 38 à 76 communes et non plus 78 puisque Bains les Bains, Harsault et Hautmougey ne forment plus qu'une commune qui s'appelle La Vôge-les-Bains depuis 6 jours et nous sommes 116 161 habitants.

Avant-hier, nous avons eu notre première réunion électorale.

Pas de changement, Michel Heinrich reste président et six nouveaux vice-présidents représentant les 38 nouvelles communes ont intégré le bureau.

En dépassant les 100 000 habitants, nous devrions compter un peu plus dans la région Grand Est.

Par contre, ce que je déplore, c'est le désengagement de l'Etat et la fragilisation de l'institution communale.

Après l'instruction des passeports biométriques confiées à 2091 communes sur les 36 000 que compte la France, le Ministère de l'Intérieur veut continuer à affaiblir nos communes en confiant l'instruction des cartes nationales d'identité à ces mêmes communes et à 200 communes supplémentaires.

Ceci est une remise en cause du service de proximité qui constitue un lien symbolique entre le citoyen et la Nation.

Il ne restera plus à notre secrétariat qu'à distribuer les sacs jaunes du SICOVAD et à délivrer les cartes pass et les tickets de cantine.

Bien sûr, j'exagère car je sais que le boulot ne manque pas en mairie, Nadia et Zohra doivent faire face à la dématérialisation, aux nouveaux moyens de paiement et appliquer toutes les réformes imposées par l'Etat via la Trésorerie et le Centre de Gestion en plus des tâches quotidiennes.

Le personnel, ils sont 11 : J'ai cité Nadia et Zohra mais il y a aussi Noël, Gérôme, Jocelyne, Catherine, Marie-Claire, Claudine, Anne, Régine et Valérie que je rencontre une fois par an pour des entretiens professionnels, c'est obligatoire depuis l'an dernier et cela remplace la notation qui ne voulait plus rien dire.

Ces échanges sont très fructueux et je regrette de ne pas me l'être imposé plus tôt car on y aborde les missions et les compétences de chacun et chacune.

A ce personnel titulaire, s'ajoute le personnel sous contrat, ce sont Alain et Philippe, les deux personnes qui s'occupent de l'environnement et ils le font bien avec du matériel qu'il faut sans cesse moderniser, pour gagner du temps.

A ce sujet, le Grenelle 2 de l'environnement oblige toute collectivité à supprimer tous produits phytosanitaires à partir de cette année et il faudra donc assurer le désherbage différemment mais ce sera plus long et moins efficace.

Je tiens tout particulièrement à remercier pour leur engagement, chacun des conseillers, que ce soit dans leur travail au sein des différentes commissions, leur présence dans les différentes cérémonies sans oublier leurs conseils ou suggestions toujours avisés.

Je remercie bien évidemment mes adjoints et conseiller délégué avec lesquels, dans le cadre d'une collaboration amicale, les échanges sont toujours intenses et constructifs.

Mes remerciements iront aussi vers les membres du CCAS qui apportent leur soutien à ceux qui en ont besoin et notamment en organisant, entre autres, le repas des personnes âgées ou la distribution des colis de Noël.

Je remercie les enseignants, ils sont 3 en maternelle, leur mission est de préparer les enfants à des activités d'éveil et l'apprentissage de la vie en groupe et ils sont 6 en élémentaire, pour leur donner des méthodes d'acquisition des connaissances, en plus de leur apprendre à lire, à écrire et à compter.

Autant dire que rigueur, patience et sens de l'écoute sont des qualités que nos enseignants ont acquises.

Je forme des vœux de réussite dans leur mission aux représentants des Administrations, de la Gendarmerie et des Pompiers.

La vitalité d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations et elles sont bien présentes, que ce soit dans le domaine du social, dans le domaine culturel, dans le domaine du loisir ou sportif.

Une nouvelle activité s'est installée le jeudi soir, à la salle des fêtes avec la « Danse Country »

Je veux donc remercier les présidents et bénévoles qui contribuent à faire vivre notre commune, ils ont tout notre soutien car le mouvement associatif est devenu le baromètre de la vie locale.

Enfin pour terminer, faisons preuve d'un optimisme favorable malgré le contexte général difficile.

Je n'ignore pas la lassitude de certains, tiraillés entre les besoins de plus en plus lourds et les moyens de plus en plus limités.

Chacun de nous a le sentiment que quelque soit les bonnes volontés, rien ne va plus comme avant, la machine est grippée.

Souhaitons qu'avec les prochaines échéances électorales, nos responsables puissent dégripper celle-ci et trouver les clés du développement local et de l'emploi.

Bonne et heureuse année 2017 !

Serge COSSIN , Maire de Darnieulles

Et maintenant je vais appeler Lola VEILLON

Elle a en juillet dernier, obtenue la mention TB au Bac ES, avec une moyenne de 17,36 sur 20.

Rappelez-vous, il y a deux ans, c'était Mathieu, son grand frère qui avait été récompensé avec la même mention.

Tout comme lui, la commune est heureuse de te donner cette carte cadeau d'une valeur de 100 euros à dépenser chez Cultura.

Vos parents peuvent être fiers de vous !

Un autre jeune a obtenu la mention TB, c'est Thibaut THOCKLER en série S avec une moyenne de 16,00 sur 20.

Là aussi, ses parents sont fiers de lui. Même récompense, une carte cadeau de 100 euros à dépenser chez Cultura.

Et pour terminer avant de boire le verre de l'amitié, je voudrais au nom du conseil municipal, remettre la médaille de la Commune à Jean Marie POIROT pour plus de 40 ans de correspondance locale de presse.

Cette année, j'ai compté plus de 220 compte-rendus sur l'actualité darnieullienne.

Si vous multipliez ce chiffre par 40 ans, ce sont plus de 8000 articles qu'il a écrit !

Félicitations à Jean Marie, qui en plus, est aussi président de l'Amicale des retraités.

